



RCN : IMPROVISATION ET AMATEURISME A TOUS LES NIVEAUX !

Plusieurs agents ont été sollicités pour assurer, à titre intérimaire, la régie des comptes nominatifs de la Maison d'Arrêt de Dijon.

Pourtant, lorsque ces personnels demandent des éclaircissements écrits sur les conditions d'exercice de ces fonctions et les responsabilités qui en découlent, ils restent sans réponse. Dans le même temps, le poste est proposé à tout le monde, sans que les interrogations soulevées aient obtenu de réponse claire.

Pour le SLP FO Justice MA Dijon, cette situation est inacceptable !

La régie des comptes nominatifs ne se gère pas à l'improvisation. Elle implique des responsabilités importantes, notamment financières et comptables, et exige le strict respect du cadre réglementaire applicable à la désignation du régisseur et de son intérimaire.

ON NE S'IMPROVISE PAS RÉGISSEUR !

Une désignation ne peut pas se résumer à une simple décision interne. Elle doit respecter les procédures réglementaires en vigueur et garantir que les responsabilités de chacun soient clairement définies.

Plus préoccupant encore, l'agent nommé ne dispose d'aucune formation spécifique à la régie des comptes nominatifs.

PIRE ! LE MENSONGE UTILISE POUR CONVAINCRE DE PRENDRE LE POSTE EST UNE MISE EN DANGER DELIBEREE !

La Cheffe d'établissement a osé dire que les textes avaient changé et que la seule personne responsable en cas de manquement grave dans les comptes serait la direction !

- Comment peut-on confier de telles responsabilités à un agent sans s'assurer qu'il dispose des connaissances, de la formation et de l'accompagnement nécessaires, et en lui mentant éhontément ?
- Comment accepter que des personnels puissent être exposés à des risques professionnels, voire juridique, alors même que leurs demandes légitimes d'explications restent sans réponse ?

LES AGENTS NE SONT PAS DES « PRÊTE-NOMS » !

Le SLP FO Justice MA Dijon refuse que les personnels deviennent les variables d'ajustement d'une organisation défailante.

La continuité du service public ne saurait justifier l'improvisation, le contournement des procédures ou le transfert des risques sur les agents !

Les personnels n'ont pas à pallier les difficultés de fonctionnement de l'établissement au prix de leur sécurité juridique et de leur tranquillité professionnelle.

Une régie des comptes nominatifs ne s'improvise pas. Elle nécessite des compétences, une organisation adaptée et un cadre réglementaire incontestable.

La direction doit assumer ses responsabilités et apporter une réponse claire, conforme à la réglementation et durable.

Le **SLP FO Justice MA Dijon** Exige :

- **La sécurisation juridique immédiate** de toute désignation relative à la régie des comptes nominatifs ;
- **Le strict respect des procédures réglementaires** encadrant la nomination du régisseur et de son intérimaire ;
- **Une formation adaptée et un accompagnement effectif** avant toute prise de fonctions ;
- **Des responsabilités clairement définies**, sans exposer les agents à des risques personnels ou juridique insuffisamment encadrés ;
- **Des réponses écrites et précises** aux interrogations légitimes des personnels concernés ;
- **Une solution pérenne et réglementaire**, plutôt qu'une gestion dans l'urgence faisant peser les conséquences des difficultés d'organisation sur les agents.

ARRETONS TOUT DE SUITE L'AMATEURISME !

Le **SLP FO Justice MA Dijon** ne laissera pas les personnels être placés dans des situations aussi sensibles sans les garanties nécessaires.

Les agents ne sont ni des pions, ni des boucs émissaires, ni des solutions de secours que l'on désigne au gré des urgences !

Quand des responsabilités importantes sont en jeu, le silence et l'improvisation ne sont pas des réponses acceptables.

Le **SLP FO Justice MA Dijon RESTERA AUX CÔTÉS DES PERSONNELS ET VEILLERA À CE QUE LEURS DROITS, LEURS RESPONSABILITÉS ET LEUR PROTECTION SOIENT RESPECTÉS !**

Le Bureau Local

SLP FO Justice MA Dijon
Le : 09.10.2026

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO RÉSISTER!!
RIEN LÂCHER!
ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

JE VOTE FO Justice
POUR TOUS LES PERSONNELS